

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06/07/2020

Présents : Gisèle CHEVALLIER, Yves DELLAC, Jérôme DUCAMUS, Jacques LARIGALDIE, Patrick LAUMOND, Pauline LAUZUR, Laurent MARTIN, Jean-Charles MAZEYRAC, Marc MORAND.

Absents et excusés : Christine ALBA, Gilberte RIALLAND.

Point 1 : Désignation par le conseil des représentants dans les différents organismes :

- 1/ Désignation de deux délégués au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala :
 - Titulaire : Jean Charles MAZEYRAC
 - Suppléant : Jacques LARIGALDIE
- 2/ Désignation de deux délégués auprès de la FDEL :
 - Titulaire : Jacques LARIGALDIE
 - Suppléant : Marc MORAND
- 3/ Désignation de deux délégués auprès du SYDED :
 - Titulaire : Gisèle CHEVALLIER
 - Suppléant : Jérôme DUCAMUS
- 4/ Désignation d'un référent « environnement » auprès du SYDED :
 - Jérôme DUCAMUS
- 5/ Proposition d'une liste de Commissaires auprès de la CCID :
 - Titulaires :
 - LAUMOND Patrick
 - DELLAC Yves
 - CHANTREAU Vincent
 - KADJATI Yves
 - MAGE Lucette
 - CHAULLIAGUET Jean Louis
 - VEDRUNE Christiane
 - ARTUR Yannick
 - FRANCOUAL Jérôme
 - MORAND Marc
 - CANTALOUBE Maryse (HC)
 - LAMPLE Francis (HC)
 - Suppléants :
 - ALBA Christine
 - MOUNAL Serge
 - CHAPOULIE Didier
 - CHICOTTOT Bernard
 - MAGE René
 - LALISSE Jean Christian
 - CHANTREAU Jean François
 - LAPERGUE Eric
 - LACOMBRADÉ Claude
 - BOUCAUT Bernard
 - PATINET Jean Luc (HC)
 - AUGUIE Raymond (HC)

Point 2 : Reconduction de la Convention pour le Transport Scolaire :

Le Maire indique que la ligne de transport mise en place par la Mairie en 2018 donne toutes satisfactions aux familles des enfants scolarisés à Lissac. Cette même ligne est en grande partie financée par une subvention de la Région Occitanie.

Après débat, le Conseil vote à l'unanimité la reconduction de la convention signée entre la Région et la commune.

Point 3 : Le loyer de l'école :

Le Maire ainsi que M. MORAND et Mme RIALLAND informent le Conseil que les membres de l'Association de « C'est pour demain » envisagent de réaliser par eux-mêmes des travaux pour la salle de sieste des petits.

Par ailleurs, l'école d'Aujourd'hui va accueillir cette année 31 élèves.

Il est proposé au Conseil de réduire le loyer à 750€ par mois pour deux raisons :

- Le loyer de 1 000€ fixé initialement est trop élevé si l'on considère le marché locatif
- Les travaux réalisés seront laissés à la charge de l'Association pour ce qui relève de la main d'œuvre.

Pour ces deux motifs, le loyer peut être réduit à 750€ pendant 12 mois. Un point sera fait à l'issue de cette période.

Vote à l'unanimité du Conseil.

Point 4 : Lanternes éclairage public récupérées lors du chantier d'enfouissement :

Le Maire rappelle que l'éclairage public a entièrement été refait. A cette occasion, il a été demandé à la société EIFFAGE de démonter les anciennes lanternes.

Après débat, il est proposé de mettre en vente ces lanternes « Vintage » au prix de 50€ l'une et de 45€ l'unité si achetées par deux.

Vote à l'unanimité du Conseil.

Point 5 : Eclairage de l'Église :

Après en avoir débattu, le Conseil décide d'allumer l'éclairage du bâtiment de 21h00 à 21h45.

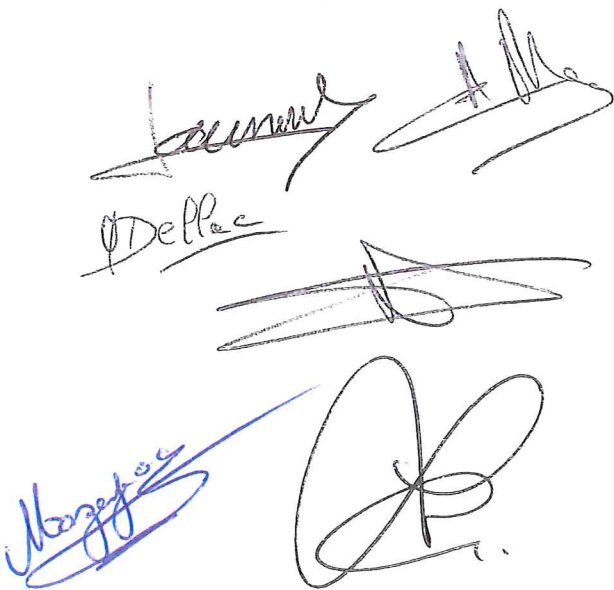
Point 6 : Installation du défibrillateur :

M. DUCAMUS indique au Conseil que le défibrillateur sera installé à la salle des fêtes dans le courant du mois d'octobre.

Informations diverses :

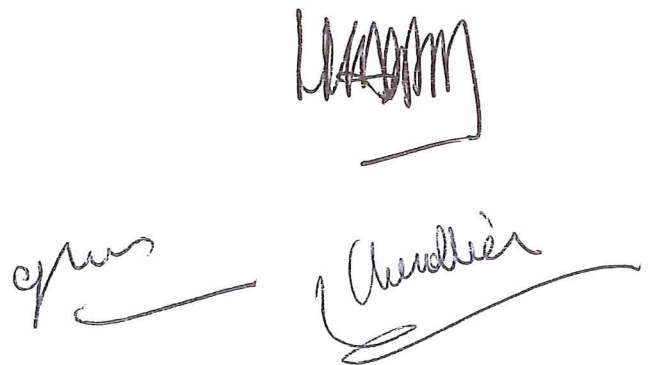
- M. Patrick LAUMOND informe qu'il a été élu au Bureau du Grand Figeac.
- Mme ALBA présente au Conseil pour réflexion, la possibilité d'installer une borne WIFI au centre du village avec un accès gratuit. Ce projet est financé par des organismes divers.
Décision au prochain Conseil Municipal.
- Le Maire informe le Conseil de la sortie de la prochaine Gazette de Fons deuxième quinzaine de Septembre.
- Mme RIALLAND fait part au Conseil de la demande envoyée par la Mairie au Conseil Régional pour qu'un arrêt de bus soit mis en place dans le village pour les élèves du Collège et du Lycée.
- En effet, actuellement un seul arrêt existe sur la D 840 et cela n'est pas adapté à toutes les familles.
Réponse courant Août.
- M. MORAND informe le Conseil de l'ouverture d'un chantier participatif organisé par l'association de l'Ecole d'Aujourd'hui pour créer, dans le local situé à côté de la cuisine, une salle de sieste pour les petits.

Les Conseillers,



Handwritten signatures of the council members, including names like Laumon, Della, and others.

Le Maire,



Handwritten signatures of the Mayor, including names like Dupuis and Audouin.